

LE CCAS MOBILISÉ

L'équipe du CCAS (Centre communal d'action sociale) reste mobilisée pour accompagner et soutenir les plus fragiles, et notamment les seniors, les personnes isolées ainsi que toutes celles qui rencontrent des difficultés financières résultant de la crise sanitaire actuelle (perte d'emploi, arrêt activité, frais lourds de santé...) ou tout autre évènement personnel (accident de la vie, décès, rupture...).

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vous accueille tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00 au Centre Administratif Paul Pillet - Place de l'Hôtel de Ville à Roanne ou par téléphone au 04 77 23 20 91

Toutes les actions du CCAS sont maintenues à l'exception des clubs "seniors". Depuis le premier arrêté préfectoral, date de leur fermeture, le service de portage de repas à domicile a été développé afin de pouvoir répondre à la demande.

Pour les "seniors" et leurs familles



Un seul numéro, celui de la ligne dédiée : 04 26 24 10 16.

Amandine et Joëlle continuent par ailleurs à contacter régulièrement les personnes fragiles et isolées préalablement recensées
(celles inscrites sur le fichier canicule, les bénéficiaires de repas à domicile, de la téléassistance ainsi qu'aux adhérents des clubs seniors de la Ville de Roanne)

Pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire: aucun changement

L'épicerie sociale reste ouverte 3 demi-journées par semaine dans le respect des gestes barrières et des mesures de protection sanitaire (créneaux horaires attribués aux bénéficiaires sur orientation d'un travailleur social et instruction d'un dossier d'éligibilité).



Appeler le CCAS : 04 77 23
20 91

Pour les Sans Domicile Fixe : aucun changement

- › Orientation vers le 115
- › Maintien de la domiciliation (retrait courrier et instruction des nouvelles demandes de domiciliation à l'accueil du CCAS)
- › Proposition de rendez-vous d'évaluation globale de la situation aux fins d'accompagnement vers le logement.

Pour les enfants de 2 à 18 ans en demande de soutien : le Projet de Réussite Educative

- › Évaluation des nouvelles demandes
- › Maintien des rendez-vous de suivi

téléphoniques et en présentiel

Les Maisons de Service Public /Maisons France Services

Elles vous accueillent du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h15 pour la MSP St Clair et de 8h30 à 12h00 pour la MSP du Parc

MSP St Clair, 28 bis rue du Mayollet à Roanne
Tél 04 77 44 27 80

MSP du Parc, 25 rue Condorcet à Roanne Tél 04
77 44 09 60

Le Centre communal d'action sociale reste plus que jamais mobilisé pour accompagner les personnes les plus fragiles, les seniors, les personnes isolées, les personnes sans domicile fixe...dans leurs démarches et les soutenir en cette période de crise sanitaire.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

